

ENSEMBLE

Ville de Marseille



mai 2023

À QUAND LA SEMAINE DE 4 JOURS?

De plus en plus d'entreprises et de collectivités osent tenter la semaine de 4 jours .

Ce moyen moderne d'organisation du travail permet

- **de concilier vie professionnelle et vie personnelle**
- **de limiter les déplacements et contribue à une politique environnementale indispensable**
- **de revenir à l'essentiel et de redonner du sens au travail**

La Métropole de Lyon va expérimenter le dispositif à compter de septembre prochain...

et pourquoi pas nous ?

Nos organisations syndicales CFTC / CFE-CGC demandent à Monsieur le Maire et au DGS de lancer sans délai une étude sur les conditions de mise en œuvre d'un tel dispositif , afin de pouvoir le tester en 2024 dans de bonnes conditions pour tous (les agents et l'Administration)

Ce serait de leur part un signe positif à l'égard du personnel, et la marque d'une volonté de modernisation de notre Administration !

Ensemble CFTC CFE-CGC , CMCI, 2 rue Henri BARBUSSE 13001 Marseille



09 70 90 23 18



ensemblecgccftc@gmail.com

la Provence du 16 mai 2023

MARDI 16/05/2023 à 18H05 - Mis à jour à 18H08 | ÉCONOMIE

"Je ne retournerai pas sur un rythme classique", ces salariés ont expérimenté et adopté la semaine de 4 jours

Meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, sentiment d'efficacité... Les employés sont conquis par leur nouvelle organisation du travail

Alors que la **semaine de 4 jours** va être expérimentée à partir de septembre à la Métropole de Lyon "à quantité de travail identique", cette pratique fait l'unanimité chez les salariés qui bénéficient d'ores et déjà de cette nouvelle organisation du travail. Elodie, 31 ans, assistante en ressources humaines dans une entreprise marseillaise ne tarie pas d'éloges sur ce fonctionnement que la société lui a proposé à son embauche, il y a deux ans. Concrètement, la jeune femme travaille de 8h à 17h du lundi au mercredi puis de 8h à 16h le jeudi. Ayant réalisé ses 35 heures de travail en seulement quatre jours, elle dispose du vendredi pour sa vie personnelle. "Ça donne la sensation d'avoir plus de temps pour soi, pour sa famille. Avec trois jours de week-end, j'ai l'impression d'avoir une vraie coupure, de pouvoir bénéficier d'un repos de qualité. Revenir à une semaine de 5 jours serait vraiment compliqué", argumente-t-elle. Et alors qu'elle s'apprête à devenir bientôt maman, ce fonctionnement lui semble encore plus adaptée. "Je vais pouvoir profiter de mon enfant pendant toute une journée supplémentaire. Et si je souhaite que mon jour non travaillé soit basculé au mercredi, ce sera possible", poursuit Elodie.

Une fatigue indéniable mais compensée

Malgré cet avantage de disposer de trois jours pour sa vie personnelle, la problématique de la fatigue de réaliser 35 heures de travail en seulement quatre jours se pose indéniablement. "C'est vrai qu'il faut quand même s'habituer à travailler 9 heures par jour, surtout que je prends seulement une pause de 20 minutes pour déjeuner devant mon bureau. Le jeudi me paraît interminable quand j'ai eu des grosses journées. Mais le fait d'avoir trois jours entiers pour me reposer par la suite compense bien largement", reconnaît Elodie, tout en mettant en avant que son efficacité a plutôt augmenté avec ce rythme. En effet, même si les semaines de travail sont plus courtes, elles sont également plus intenses. "Il est vrai que le vendredi, je suis très fatigué, mais c'est aussi que je ne suis plus toute jeune", admet de son côté Anais, 55 ans, agente territoriale en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais malgré ce constat de fatigue accumulée, cette cinquantenaire ne se verra tout de même pas revenir à un rythme normal.

Alors que les salariés qui ont goûté à cette organisation du travail ne souhaitent pas faire marche arrière, côté chef d'entreprise, cette nouvelle formule semble également faire son chemin. Basée à Venelles, la société Altereo spécialisée dans l'ingénierie de l'eau a officialisé le passage à une semaine de 4,5 jours pour ses 200 salariés depuis le 1er janvier. Même démarche au sein du groupe de protection sociale Mutuelles du soleil depuis le début de l'année pour ses 350 collaborateurs. Un choix fort qu'a également pris le distributeur de matériel informatique LDLC depuis janvier 2021 et qui détient trois boutiques en PACA composée de 19 salariés. Les 1050 collaborateurs effectuent quatre jours de travail par semaine avec 32 heures hebdomadaires payées 35. "J'avais prévu un budget d'1,5 millions d'euros par an pour cette nouvelle mesure mais finalement ça ne m'a rien coûté parce que les salariés sont plus efficaces au quotidien et nous avons un taux de turnover très faible, ce qui est très précieux aujourd'hui", explique Laurent de la Clergerie, dirigeant fondateur de LDLC.

Et aussi La semaine de 4 jours testée à grande échelle au Royaume-Uni

En partie grâce à la crise du Covid-19, le chiffre d'affaires du groupe est passé 500 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019 à 570 millions en 2022, sans recrutement nécessaire. "Cela montre que le modèle est efficace. En travaillant 4 jours au lieu de 5, les salariés peuvent réaliser la même charge de travail, voire plus", pointe le dirigeant. Certains éléments sont tout de même à prendre en compte avant la mise en place d'un tel changement au sein d'une entreprise. "Cela nécessite une grosse organisation en termes de planning, quatre mois ont été nécessaires. Maintenant, nous faisons face à une nouvelle problématique, vu que notre taux de turnover est très faible, les managers ne partent pas et leurs équipes craignent donc de ne pas réussir à évoluer au sein de notre entreprise." Selon lui, une seule solution pour résoudre ce problème, que de plus en plus de sociétés proposent des semaines de 4 jours.

Ensemble CFTC CFE-CGC, CMCI, 2 rue Henri BARBUSSE 13001 Marseille



09 70 90 23 18



ensemblecgcftc@gmail.com